

DEUX CENT TROISIÈME JOURNÉE.

Mercredi 14 août 1946.

Audience du matin.

(Le témoin Jüttner est à la barre.)

M. BÖHM. — Témoin, nous nous sommes arrêtés hier dans votre interrogatoire à l'exposé de la question juive en ce qui concerne les SA. Je voudrais vous demander maintenant comment il faut expliquer la participation des membres des SA, en novembre 1938, à l'action contre les Juifs.

TÉMOIN JÜTTNER. — La participation des membres des SA à cette action fut le résultat d'actes d'irresponsables isolés, qui étaient en contradiction formelle avec les instructions des services du chef d'État-Major Lutze.

Lutze était à Munich, dans la salle de la vieille mairie. A la suite du discours du Dr Goebbels, il convoqua immédiatement le chef du service administratif, l'Obergruppenführer Matthes, à l'hôtel Rheinhof où une partie des chefs SA présents s'était retirée, afin d'exprimer à ces chefs SA son interdiction la plus formelle de participer à la moindre action contre les Juifs.

Environ une heure plus tard, lorsqu'il entendit dire que la synagogue de Munich avait été incendiée, Lutze, en ma présence, a répété cette interdiction aux chefs SA encore présents à la mairie, et il a ordonné que l'interdiction soit transmise immédiatement aux unités. Cela fut exécuté immédiatement, ce qui est confirmé par le fait que, dans beaucoup d'endroits, il n'y eut pas d'action du tout et beaucoup d'hommes des SA ont juré avoir reçu cet ordre.

M. BÖHM. — Mais, comment y a-t-il eu quand même des membres des SA qui ont participé à la destruction d'établissements juifs?

TÉMOIN JÜTTNER. — Ainsi que cela l'a été affirmé plus tard, certains individus isolés se sont laissés abuser par des services dépendant du Dr Goebbels. De fait, étant donnée l'importance des SA, il n'y eut que de rares vrais membres SA à participer à cette action, bien que l'opinion publique ait ultérieurement attribué toutes ces actions aux SA. Là encore, il en a été ainsi que chaque homme portant la « chemise brune » était considéré comme SA.